

# Changer de politique, conquérir la justice sociale

### Vigilance et détermination pour l'application de la loi Sauvadet

Les établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR), s'appuyant sur l'ambiguïté de l'article 7 de la loi Sauvadet pour la résorption de la précarité, ne voulaient pas respecter les engagements du gouvernement lors de la négociation du protocole « Tron » à propos des services pris en compte pour le calcul de l'ancienneté exigée pour la transformation des CDD en CDI lors de la publication de la loi. Les Établissements avaient prévu d'exclure pour la CDIisation les services effectués sur le même poste de travail avec différents employeurs publics.

Le 8 mars 2012, la CGT est intervenue sur ce point auprès du Ministère de la Fonction Publique, porte parole du gouvernement pour cette loi. Il a été confirmé que les services retenus pour la transformation des CDD en CDI sont les mêmes que ceux pour l'accès aux examens de titularisation (C'est-à-dire avoir travaillé sur un même poste de travail avec différents employeurs publics, ou différentes fonctions avec le même employeur public). Le ministère de la Fonction Publique s'est engagé à intervenir rapidement auprès du MESR pour lui expliquer ce point. Cette interprétation de l'article 7 de la loi Sauvadet figurera dans la circulaire d'application de la loi, circulaire qui doit être rendue publique en avril. Cette péripiétie montre qu'il faut être extrêmement vigilants à propos des déclarations péremptoires des Directions des Établissements de l'ESR. Ainsi, l'exclusion des catégories A+ n'est encore qu'une intention du MESR et des Établissements. Il faut encore que cette intention soit traduite dans les décrets annoncés dans l'article 1 de la loi Sauvadet. Les contractuels et les syndicats peuvent se mobiliser pour faire reculer l'actuel gouvernement ou celui qui sera constitué après les prochaines élections. Il en est de même pour les mesures budgétaires à prendre pour appliquer cette loi. Rien n'oblige à prendre des postes prévus pour les recrutements réguliers. Les Établissements disposent d'une masse salariale importante dans leurs ressources d'origine externe, ressources qui proviennent principalement du MESR. C'est le gouvernement issu des prochaines élections qui devra arbitrer pour le budget 2013. Il faudra, là encore, que les personnels contractuels et titulaires se mobilisent

Villejuif, le 12 mars 2012

Les salariés, retraités et privés d'emploi, comme l'ensemble des citoyens, femmes et hommes, sont appelés à participer à l'élection présidentielle les 22 avril et 6 mai prochains.

C'est un rendez-vous important pour l'expression démocratique. A ce titre, la CGT ne saurait être neutre, surtout au regard de la gravité de la situation.

Après des décennies de creusement des inégalités, la répartition des richesses doit désormais privilégier les revenus des salariés, des retraités, les minima sociaux et la protection sociale. Elle doit être réorientée vers l'efficacité économique et sociale.

La première des insécurités est bien sociale. Elle est aussi la conséquence de choix politiques.

Face à la mainmise des marchés financiers sur l'ensemble de l'économie et sur les choix de société il faut combattre la spéculation, mettre en place des dispositifs pour financer des activités créatrices d'emploi, investir dans une véritable politique industrielle et développer les services publics prenant en compte l'impératif de développement humain durable. Face aux pouvoirs des actionnaires devenus exorbitants, il faut donner plus de droits d'intervention aux salariés dans les entreprises et au-delà. A tous les niveaux, entreprises grandes ou petites, territoires, filières d'activité, état et collectivités... la démocratie sociale doit être une priorité.

### La CGT réaffirme ses dix exigences pour sortir de la crise

- **Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux (SMIC à 1700€)**
- **Contrôler les aides publiques aux entreprises**
- **Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements**

- **Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires**
- **Stopper les suppressions d'emplois**
- **Développer les politiques publiques et les moyens des services publics**
- **Réformer la fiscalité en profond**
- **Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif**
- **Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux**
- **Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique**

En aucun cas le projet de l'extrême droite ne peut ouvrir une perspective de sortie de la crise. La CGT renouvelle son opposition aux idées véhiculées par le Front National et banalisées par d'autres, qui cherche à exploiter les peurs et les désarrois sociaux pour s'enfermer dans une société en repli identitaire, liberticide, discriminatoire et raciste.

Le changement de politique pour conquérir la justice sociale, aider au « vivre ensemble » devient incontournable.

Au vu du bilan et des projets du Président de la République, sa réélection ouvrirait, à coup sûr, une nouvelle séquence de lourds reculs sociaux. Derrière ses discours sur la « moralisation du capitalisme » ou la « revalorisation du travail », l'essentiel de son action a consisté à favoriser les actionnaires et les plus riches.

Ses choix contribuent à faire payer la crise aux salariés qui n'en sont pas responsables.

Il a choisi de ne pas répondre aux

grandes mobilisations nationales de 2009 pour "une autre répartition des richesses", préférant satisfaire les revendications patronales.

En 2010, c'est par le passage en force qu'il a imposé le recul de l'âge de départ en retraite aux millions de manifestants. Le système des retraites est fragilisé, les droits pour des millions de salariés en sont affectés. Il a érigé le pouvoir personnel en méthode de gouvernement.

Le Président de la République est à l'origine d'un nouveau traité européen qui généralise l'austérité. C'est une nouvelle arme pour amplifier les attaques contre le code du travail, les droits et budgets sociaux, les droits des privés d'emploi, les retraites, les services publics... Son programme pour demain rejoint les exigences du MEDEF. Ce serait plus d'austérité pour les salariés et les retraités, l'accroissement des inégalités entre les femmes et les hommes, une culpabilisation éhontée des privés d'emploi, la stigmatisation des travailleurs migrants et immigrés, la mise en cause du rôle des organisations syndicales considérées comme obstacles à ses projets. La société française vivrait des clivages plus violents encore et s'enfoncerait encore plus dans la crise.

L'élection présidentielle doit créer un nouveau contexte plus favorable aux revendications et au progrès social.

Affirmer sa citoyenneté, c'est aller voter, c'est aussi se syndiquer. Adhérer à la CGT c'est prendre sa place dans le syndicat qui agit au quotidien pour le progrès et la justice sociale.

Les salariés ont besoin d'une présence plus importante du syndicalisme pour créer le rapport de force nécessaire et organiser les luttes pour la prise en compte leurs revendications en toutes circonstances.

# Les IDEX ou comment en finir avec les universitaires et les universités

Comme vous le savez, Aix-Marseille a été retenu par le comité de sélection et aura donc son Initiative d'Excellence, plus connue sous le nom d'IDEX, qui portera le doux nom d'AMIDEX.

Comme le dit l'introduction de l'un des très rares documents sur AMIDEX disponible pour le public, «la fusion de l'Université de Provence, de l'Université de la Méditerranée et de l'Université Paul Cézanne a donné naissance à une université unique, puissante et pluridisciplinaire : « Aix Marseille Université ». L'index A\*MIDEX vise à lui permettre d'intégrer dans les 10 prochaines années le top 20 des universités européennes et le top 100 des universités mondiales.»

Rien de bien grave a priori, et l'on pourrait se réjouir de voir notre université bientôt dotée d'une rondelette somme d'argent. Ne nous emballons pas, et étudions un petit peu l'exemple de l'IDEX toulousain, dit UT\* (loutistar, pour les intimes). Les gens ayant pondu les dossiers des IDEX partageant peu ou prou tous le même idéal (en route vers l'Excellence!) on peut sans trop de risque estimer que l'analyse du cas UT\* nous donnera quelques indications sur notre IDEX aixomarseillais.

Il se trouve que le dossier d'AMIDEX est un secret jalousement gardé auquel même les membres élus du Conseil d'administration de notre université n'ont pas accès, au fallacieux prétexte qu'il faille attendre la fin des négociations financières pour le rendre public. Mais, par un heureux hasard, le dossier de l'IDEX toulousain se trouve sur internet. Le texte fait plus de cent pages et est pénible à lire tant son contenu va à l'encontre des valeurs partagées par de nombreux membres de la communauté universitaire. Le grand mouvement social de 2009 contre la loi LRU et la mastérisation n'aura finalement qu'à peine retardé la mise à mort du système universitaire français. Les quelques extraits du dossier UT\* regroupés ci-dessous devraient, je pense, vous en convaincre.

Commençons par le commencement : un IDEX, pourquoi ?

Réponse : parce qu'une Université de Toulouse unifiée figurerait aujourd'hui entre la 100e et la 220e position du classement ARWU des universités avec pour objectif d'être au TOP 100 de ce clas-

sement d'ici vingt ans.» Ça commence bien et l'on est consterné dès la première page. Un peu plus bas on lit que le campus sera au TOP 100 mais mieux, nombre de ses acteurs seront au TOP 20 de leur discipline. Quand on sait la surdose mortelle de conformisme et de médiocrité qu'on engendrée les classements des chansons comme le TOP 50 en son temps...

Un peu plus bas on lit que les réformes engagées par l'UT\* sont envisagées à l'aune de ces deux objectifs, ce qui laisse deviner qu'il faudra «une gouvernance centralisée forte», une «capacité à réalouer ses ressources aux entités les plus performantes», un «changement radical des procédures de recrutements» afin de limiter de manière drastique l'endorecrutement (ce qui, en soit, n'est pas mauvais, mais se pratique depuis des années dans certains labos ou disciplines comme les maths, avec des procédures classiques et ouvertes...), une «gestion efficace des ressources humaines (tenure-track, primes au mérite)», une «mise en place de cinq programmes IDEX destinés à la promotion de l'excellence» (tiens tiens, vous connaissiez les dossiers ANR, voilà les dossiers IDEX (ainsi que labex, d'ailleurs) qui pointent le bout de leur nez).

Expliquons un peu mieux la structure envisagée : les universités toulousaines fusionnent, et en leur sein se définit un «périmètre d'excellence», représenté par l'IDEX. D'où la dénomination UT\* : au sein de l'Université de Toulouse (UT), se trouve un périmètre d'excellence, symbolisé par une «\*», comme en son temps le ' (prime) symbolisait l'excellence dans les classes prépas... Nous verrons qu'en fait UT\* va bouffer UT de l'intérieur et complètement la contrôler. Mais on est mis au parfum dès la première page, puisqu'est mentionné un «Pacte», qui, «mis en oeuvre par l'UT et ses collègues, stipule que des financements récurrents seront alloués aux équipes de l'UT\*». Bref, l'Université se livre pieds et poings liés à l'IDEX en automatisant le transfert des financements récurrents...

Les critères de sélection pour les IDEX étaient rangés en grands thèmes. Pour l'aspect pédagogique, on retiendra qu'il sera créé des licences dites étoilées, auxquelles seront alloués des moyens supplémentaires et qui ne seront accessibles

qu'aux meilleurs étudiants. Comme partout dans le système éducatif français, l'adage «on ne prête qu'aux riches» est vérifié. Les étudiants plus faibles rejoindront les rangs des licences «classiques». La tendance au tri et à la ségrégation qui se dessinait ces dernières années se renforce.

Pour les relations internationales, l'UT se concentrera sur les meilleures institutions (celles du TOP 150), et créera deux campus satellites, un en Asie et un en Amérique latine, afin «d'évaluer le rapport coût/bénéfice d'un tel projet». Pour résumer, on cherche un «vivier» d'excellents étudiants, on ne parle plus de coopération ou d'action en faveur des pays les plus défavorisés.

C'est bien évidemment au chapitre de la «gouvernance» que l'on trouve le plus croustillant, puisque «l'ambition d'UT et celle bien plus exigeante encore du périmètre d'excellence UT\*, serait dénuée de toute crédibilité en l'absence d'une gouvernance irréprochable». Tiens-tiens, «irréprochable», on a déjà entendu ce mot là, vers 2007. Que dit la suite? C'est simple : les trois ex-universités toulousaines deviendront des collèges (sciences-santé, droit-éco-gestion, sciences humaines et sociales, ingénierie). À Marseille, on dit «faculté». Ces collègues signeront «un Pacte qui les engagera à se conformer en toute transparence à toute une série de principes dans le domaine du recrutement, de l'enseignement, de la promotion, de l'évaluation scientifique, de la promotion de l'excellence et de la dévolution à l'UT de certaines missions dans le but de construire une culture commune (...)». Décidément, ce Pacte semble être intéressant. On imagine déjà un vénérable parchemin souillé du sang pris aux poignets de ses signataires... D'ailleurs du sang il y en aura, puisque la gouvernance «veillera au respect du Pacte et prendra toute disposition pour imposer des sanctions aux composantes qui y dérogeront». La notion de pacte est à la mode, puisque nous venons, au niveau européen, de signer nous aussi un Pacte de stabilité. Un bel outil pour enterrer la démocratie. «Ce fonctionnement exige une autorité centralisée forte» qui sera le conseil de surveillance : 12 membres dont 7 extérieurs, et zéro élu. On lit plus loin que ce conseil est «l'organe suprême de l'UT», comme le Soviét du même

nom. Mais «le seul «maître à bord» de l'UT sera le Directeur Général Exécutif (DGE) qui se verra confier de larges responsabilités par délégation du conseil de surveillance(...)». Enfin «un Sénat Académique sera l'organe consultatif du comité de surveillance». Enfin une instance élue... Heu, oui, mais «les universitaires qui éliront leurs représentants ainsi que les candidats éligibles compteront parmi les universitaires les plus reconnus en termes de production et de visibilité internationale.» Ainsi le corps électoral sera-t-il restreint à la senior pars, comme lors des élections d'ecclésiastiques au moyen-âge.

Le projet regorge d'innovations pas si innovantes que cela mais dont nous connaissons tous la teneur. Prenons l'exemple des recrutements d'enseignants et chercheurs. Le nouveau modèle sera celui des «tenure track» à l'américaine : un CDD de 3 ans, renouvelable une fois, avec possibilité de titularisation à la fin des 6 ans. Au passage sont définis, comme au bon vieux temps des plans quinquennaux soviétiques et du stakhanovisme, une liste d'objectifs productiviste en termes de publications. Ainsi apprenons-nous qu'en 2015 l'UT produira 19 articles dans Nature, et 26 en 2021, ou encore qu'en 2015 UT comptera 120 chercheurs avec un «h-factor» de 20 ou plus, et qu'il y en aura 150 en 2021...

En tout cas UT\* a sans-doute déjà rempli un objectif ambitieux : produire un texte de 109 pages avec au moins 10 horreurs par page !

Le présent texte étant déjà bien trop long, arrêtons-nous là. Sachez cependant qu'avec ce processus les universités toulousaines disparaissent, que les postes de maître de conférence disparaissent, que la collégialité et la démocratie sont assassinées, que l'on rentre enfin dans le doux monde des fous de l'ultralibéralisme féodalissant.

**Pour conclure, une invitation à Monsieur Caverni : vous qui êtes le porteur de l'IDEX aixomarseillais, pourriez-vous rendre publique le texte du projet d'AMIDEX, afin de nous rassurer sur son contenu ?**

## Précaires : Les SDF de l'université d'Aix-Marseille

L'université d'Aix-Marseille ne rayonne pas par son excellence quand il s'agit de payer ses propres vacataires. En effet des moniteurs étudiants des bibliothèques universitaires subissent un préjudice important, leur salaire n'est pas versé depuis plus d'un mois.

Les grands maîtres de cette université fusionnée n'ont que peu de préoccupation envers les difficultés quotidiennes des salarié(e)s les plus fragiles. Ils sont plus enclins à pavoiser et s'afficher dans les médias à propos des centaines de millions d'euros de l'IDEX que de s'occuper de la réalité d'un étudiant obligé de travailler pour 10 à 12 euros de l'heure.

Début février 2012, l'organisation syndicale CGT a interpellé la DRH du retard de paiement, pour le mois de janvier, de quelques moniteurs / étudiants et autres personnels.

Deux jours après, un courrier indiquait que : « .....sur le retard de paiement, la responsable de la DRH a alerté Mme l'agent comptable de l'université afin qu'une avance soit débloquée en urgence pour les étudiants vacataires concernés.... ».

Le constat, à ce jour, est que rien n'a été régularisé pour ces étudiants/moniteurs

concernant la période citée. De plus, certains n'ont toujours pas perçu l'intégralité de leurs salaires depuis le début de l'année.

Nous (CGT, UNEF) dénonçons une fois de plus, le mépris avec lequel sont considérés les personnels les plus fragiles, les plus démunis de cette Université. Ces salariés étudiants ne sont en rien responsables d'une procédure défaillante concernant leur déclaration des heures et de la gestion comptable des paiements.

La CGT et l'UNEF invitent l'ensemble des personnels et des étudiants concernés à se manifester, par tous les moyens, pour réclamer leurs salaires et demander immédiatement le versement des intérêts moratoires auxquels ils peuvent prétendre.

Par ailleurs la CGT incite les agents qui subissent des retards de paiement, une mobilité forcée ou qui sont en activité sans avoir un contrat finalisé à venir nous rencontrer ou nous contacter.

Avec l'ensemble des personnels et les étudiants nous exigeons que cessent ces situations inacceptables.

Notre solidarité sera sans faille et présente à tout moment dans les actions à venir.



### Notre intérêt à tous, c'est d'adhérer

Je souhaite adhérer à la **Ferc Sup CGT** à la date du  /  /

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Mail : .....

Lieu de travail (site/composante/dpt/labo...): .....

Corps : ..... Grade : .....

Echelon : .....

A remettre à un militant, ou à retourner directement avec un RIB à la Ferc Sup CGT de l'Université d'Aix-Marseille :

**Ferc Sup CGT Université d'Aix-Marseille**  
Faculté de Saint Charles  
3 place Victor Hugo  
13331 Marseille cedex 3  
Tel : 04.13.55.11.66